

La Direction Éducation -Enfance-Jeunesse
vous accueille dans ses locaux administratifs
d'Auzat et de Luzenac.
Elle est aussi à votre écoute
au 05 61 64 68 00.



RÉGIE DE
GOULIER NEIGE



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

Communauté de Communes de la Haute-Ariège

13, Route nationale 20 | 09 250 Luzenac
t. 05 61 64 68 00 | f. 05 61 64 41 08

www.cc-hauteariege.fr

LE SKI PASS

saison hiver 2022-2023

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INCONITO © Crédits illustration : Shutterstock



www.cc-hauteariege.fr



Soucieuse de sa jeunesse, la Communauté de Communes de la Haute-Ariège a instauré l'opération Ski Pass. **elle est destinée aux jeunes nés entre 1997 et 2011 et domiciliés en résidence principale en Haute-Ariège** pour favoriser leur pratique des sports de neige de loisirs.

En partenariat avec les exploitants des stations de ski, le Ski Pass offre à ce public âgé de 11 à 25 ans un accès aux stations de sports d'hiver à tarif réduit avec la vente de forfaits « saison », quel que soit ses ressources (**étudiants et demandeurs d'emplois uniquement**).

Conditions de vente du ski-pass

La date limite d'achat est fixée au vendredi 30 décembre 2022.

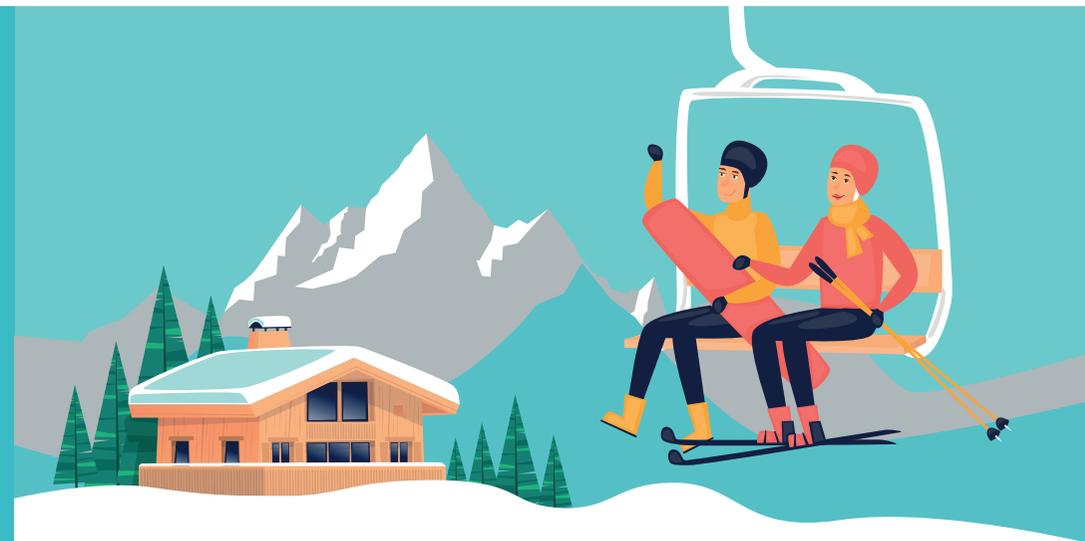
- **Luzenac : Service Enfance et Jeunesse, siège de la CCHA.**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Auzat : Antenne locale de la CCHA, Mairie d'Auzat.**
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Retrait des forfaits en caisse.

Pièces justificatives à fournir

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du certificat de scolarité 2022 - 2023 ou de sa carte d'étudiant
- Photocopie de l'avis d'imposition 2022
- Photocopie de l'attestation de Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi

Le paiement s'effectue soit en espèces, soit par chèque à l'ordre du Trésor public.



Les jeunes sont les premiers acteurs du territoire et participent à son dynamisme et à son attractivité.

Tarifs

Nature du forfait saison jeune 11 > 25 ans - Ski Pass	Revenu imposable de l'année 2022	Prix unitaire
Accès station Ax - 3 Domaines & Accès station Ascou-Pailhères (caution comprise)	Non imposable	130 €
	≤ 37 000 € de revenus imposables	154 €
	> 37 000 € revenus imposables	207 €
Accès station de Goulier Neige	Sans condition de ressources	74 €
Accès stations Beille & Le Chioula	Sans condition de ressources	44 €

Navettes gratuites

Des navettes gratuites sont mises en place pour l'accès à Beille au départ du village de Les Cabannes et pour l'accès à la station d'Ascou Pailhères.

(dans la limite des places disponibles et le respect des protocoles sanitaires).

Renseignements auprès de l'office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises au 05 61 64 60 60.

